

c/o MBA Bern
Kasernenstrasse 27
Postfach
3000 Bern 22
mba@erz.be.ch
#871078v1A

Quelles sont les compétences essentielles pour entreprendre des études supérieures ?

La présente réflexion repose sur le plan d'études cantonal pour la formation gymnasiale. Toute discussion sur les compétences requises à la transition entre le gymnase et l'enseignement supérieur doit nécessairement s'appuyer sur les contenus et les objectifs formulés dans ce plan d'études.

La qualité de la formation gymnasiale se manifeste dans la variété et la portée des contenus abordés. La formation gymnasiale poursuit trois objectifs :

- transmettre aux élèves une culture générale étendue grâce à l'offre de disciplines variée et équilibrée,
- les préparer à assumer des responsabilités au sein de la société et
- les rendre capables d'entreprendre des études supérieures.



Tout l'éventail des disciplines gymnasiales est indispensable à l'accomplissement de ces missions. Si, dans la réflexion qui suit, l'importance de certaines compétences jugées nécessaires pour faire des études est mise en avant, ce n'est pas pour donner un poids particulier à une discipline gymnasiale apparentée, mais c'est le fruit d'une démarche qui se propose de conférer aux élèves la maturité requise pour entreprendre des études supérieures. Ainsi, il n'est nullement question de remettre en cause la variété ou l'importance des disciplines gymnasiales.¹

L'objectif poursuivi par la formation gymnasiale est exigeant, global et axé sur la durabilité. Les éléments qui visent à forger la personnalité relèvent tout autant de la maturité gymnasiale qu'une formation solide dans les différentes disciplines. Le développement de compétences telles que l'ouverture d'esprit et la capacité de jugement indépendant constitue un objectif essentiel du gymnase et la condition nécessaire à l'apprentissage tout au long de la vie².

La notion très utilisée de compétences, dont les contours ne sont pas toujours précis, est employée dans l'acception suivante : connaissances orientées vers l'action, connaissances que les élèves maturants et maturanants peuvent appliquer même en dehors d'un contexte spécifique pour résoudre des exercices et des problèmes (dans d'autres disciplines, dans les études, dans le quotidien professionnel, tout au long de la vie). Par compétences, Weinert entend « *les capacités et aptitudes cognitives dont l'individu dispose ou qu'il peut acquérir pour résoudre des problèmes précis, ainsi que les dispositions motivationnelles, volitives et sociales qui s'y rattachent pour utiliser avec succès et responsabilité les résolutions de problèmes dans des situations variables.* » (2001, p. 27s).

La maturité gymnasiale ouvre l'accès à l'ensemble des filières universitaires. Une discussion sur les compétences pertinentes pour entreprendre des études doit malgré tout prendre en compte le fait que les

¹ Les compétences énumérées ci-après ne représentent pas non plus l'inventaire complet des compétences d'un maturanant ou d'une maturanante. L'accent est délibérément mis sur les compétences qui sont particulièrement importantes pour entreprendre des études supérieures.

² Voir le règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM), article 5

maturants et maturanter manifestent des intérêts et des penchants et ont des dons qui leur sont propres et choisissent la branche qu'ils souhaitent étudier en conséquence.

I. Compétences requises pour les études selon les domaines :

Langue première : les maturants et maturanter font, tant à l'oral qu'à l'écrit, une utilisation consciente et correcte de la langue sur le plan de la forme. Une bonne compréhension écrite leur permet de saisir la signification de textes courants, scientifiques et littéraires. Ils sont capables d'utiliser, d'analyser et de critiquer la langue dans son contexte. Ils connaissent les techniques de l'argumentation et de l'interprétation et peuvent les appliquer en fonction de la situation. Ils utilisent diverses techniques de présentation.

Langue seconde : dans le canton bilingue de Berne, la langue seconde revêt une importance particulière. Tant du point de vue de la politique cantonale que dans la perspective d'études supérieures ou de l'accès au marché du travail, les maturants et maturanter bernois se doivent de posséder de bonnes connaissances de la langue seconde, de sa littérature et de sa culture. Ils disposent dès lors de compétences linguistico-communicatives et culturelles nuancées en langue seconde.

Mathématiques : les maturants et maturanter appréhendent les mathématiques comme un langage qui leur permet de comprendre et de manier des structures abstraites. Les connaissances en mathématiques leur permettent d'établir des liens, de les analyser et de constituer des modèles abstraits à partir de ceux-ci. Lire et interpréter des illustrations graphiques et des tableaux ne leur posent aucun problème.

Anglais : les maturants et maturanter ont de solides connaissances en anglais. Celles-ci leur permettent de communiquer en anglais à l'oral et à l'écrit. Au début de leurs études universitaires, ils peuvent étoffer les connaissances acquises au gymnase pour comprendre la littérature spécialisée en anglais et mener en anglais des discussions concernant la matière étudiée. Ils possèdent en outre des compétences écrites spécifiques qui leur permettent de rédiger des textes scientifiques.

Domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) : les maturants et maturanter possèdent de solides connaissances pratiques et des connaissances conceptuelles approfondies dans le domaine des TIC et sont capables de s'initier rapidement et sûrement aux nouvelles applications. Ils connaissent les nouveaux médias, les utilisent pour se procurer des informations et appliquent les critères nécessaires pour un usage critique des sources Internet. Ils disposent en plus d'expériences pratiques avec l'enseignement hybride et peuvent par exemple travailler sur des modules d'enseignement en ligne. Les maturants et maturanter ont l'habitude d'utiliser également les TIC pour l'organisation et l'administration de leurs processus d'apprentissage.

II. Compétences interdisciplinaires :

Les maturants et maturanter peuvent transposer leurs connaissances spécifiques à d'autres contextes. Grâce à cette pensée contextuelle et cette capacité de transfert, ils peuvent comprendre des questions linguistiques, culturelles, sociales, historiques, spatiales, techniques, scientifiques, philosophiques et politiques.

III. Compétences transversales :

Organisation du travail et planification : les maturants et maturanter sont en mesure de saisir des questions complexes, de structurer la recherche de solutions et de planifier et mettre en œuvre de façon autonome la solution du problème. Ils possèdent les techniques nécessaires pour organiser leur travail.

Gestion du temps : les maturants et maturanter sont capables de gérer le temps dont ils disposent de façon autonome et efficace.

Autoréflexion : exercer un regard critique sur la démarche et la méthode de travail personnelles ne pose aucun problème aux maturants et maturanter.

Stratégies d'apprentissage : les maturants et maturanter assument la responsabilité de leur apprentissage. Ils possèdent un vaste répertoire de stratégies d'apprentissage qui leur permettent de

maîtriser des exercices complexes. Ils sont capables, quelle que soit la situation, de faire appel aux stratégies d'apprentissage utiles pour atteindre les objectifs d'apprentissage et de performances. Ils sont conscients des stratégies qu'ils préfèrent et comprennent l'influence que peuvent avoir leur état d'esprit et leur volonté.

Maîtrise de situations de travail complexes : les maturants et maturantes possèdent des stratégies qui leur permettent de répondre à des exigences et des obstacles complexes qui se posent dans le déroulement du travail.

Capacité de communication : les maturants et maturantes sont en mesure d'adapter leur communication à la situation. Cela signifie qu'ils possèdent des compétences comme l'écoute active, la connaissance et la prise en compte des règles de conversation, la capacité à donner des réponses adaptées à leur interlocuteur ou interlocutrice et à animer les discussions de groupe mais aussi à aborder les problèmes et à traiter les conflits par le dialogue.

Compétences sociales : les maturants et maturantes sont en mesure de résoudre les problèmes en groupe. Ils utilisent l'environnement social dans leurs processus d'apprentissage par exemple en formant des partenariats avec d'autres élèves ou en demandant conseil à des enseignants ou enseignantes.

Capacité d'interprétation : les maturants et maturantes peuvent interpréter personnellement un problème mais sont aussi capables d'adopter une autre perspective que la leur. Ils sont en mesure d'identifier et d'interpréter comme telles des déclarations énonçant un point de vue.

Bases de la démarche scientifique : les maturants et maturantes savent traiter correctement les sources. Ils appliquent par exemple correctement les règles de citation.

Ils sont capables de rechercher, préparer et présenter des informations. Ils peuvent rédiger des textes et réaliser des exposés oraux selon des critères scientifiques.

Qualités utiles difficiles à acquérir mais que l'enseignement gymnasial peut contribuer à développer :

Intérêt, curiosité, imagination, ouverture, attention, persévérance, auto-efficacité positive ou perception de soi positive.

Sources :

Règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM), article 5 ; *Plan d'études cantonal pour la formation gymnasiale ; Rapport sur les écoles moyennes ; retours de la CCM sur la mise en œuvre du plan d'études dans les examens de maturité 2010 ; rapport de la Plate-forme Gymnase ; EVAMAR II ; Hochschulreife und Studierfähigkeit (Zürcher Dialog an der Schnittstelle mit Analysen und Empfehlungen zu 25 Fachbereichen) ; Notter et Arnold, Le passage aux études supérieures II ; Weinert, Franz Emanuel (2001). Vergleichende Leistungsmessung in Schulen – eine umstrittene Selbstverständlichkeit. In Weinert, Franz Emanuel (Ed.), Leistungsmessungen in Schulen (pp. 17–31). Weinheim et Bâle : Beltz.*